

LA VIOLENCE À L'ÉCOLE :

ça vaut le coup
d'agir ensemble!

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île:

41 écoles primaires: 16,467 élèves

7 écoles secondaires: 11,357 élèves

4 centres spécialisés

8 centres d'éducation des adultes: 2, 743 élèves équivalent temps plein

7 centres de formation professionnelle: 2, 252 élèves

Étendue du territoire (réseaux géographiques)

- Anjou
- Montréal-Est et Montréal-Nord
- Pointe-aux-Trembles
- Rivière-des-Prairies et St-léonard

LA VIOLENCE À L'ÉCOLE : **ça vaut le coup** **d'agir ensemble!**

- **Présentation de la convention de partenariat et des buts MÉLS aux directions d'établissement. Information sur les rencontres à venir concernant le but de l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire en février, mars et avril (Janvier 2010).**
 - Convention de partenariat et convention de gestion de réussite éducative : outils retenus pour concrétiser les liens entre les partenaires et pour s'assurer de la cohérence et de la complémentarité entre le plan stratégique du MELs, de la commission scolaire et le plan de réussite de l'école.
 - Le but de la convention est donc de convenir entre la ministre et la commission scolaire des mesures requises pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de la commission scolaire.
 - Buts fixés par la ministre en matière de persévérance et de réussite scolaire dont celui sur l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

LA VIOLENCE À L'ÉCOLE :

**ça vaut le coup
d'agir ensemble!**

- **Présentation du plan d'action pour prévenir et traiter la violence aux psychologues, psychoéducateurs, orthophonistes, ergothérapeutes, CPA, AVSEC ainsi qu'aux conseillères et agent membres du COPERS (comité pour la persévérance et la réussite scolaires) (4 Février 2010).**
- **Rencontre avec tous les gestionnaires portant notamment sur le plan stratégique et sur la convention de partenariat incluant une brève présentation du plan d'action pour prévenir et traiter la violence du MÉLS (12 février 2010).**
- **Présentation de la convention de partenariat aux conseillers pédagogiques et aux conseillers en orientation incluant le but de l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire (16 février 2010).**

LA VIOLENCE À L'ÉCOLE :

ça vaut le coup d'agir ensemble!

- **Formation pour les directions et les accompagnateurs sur le plan pour prévenir et traiter la violence et sur les outils pour élaborer leur portrait sur les actions et sur les manifestations au regard de la violence (24 et 25 février 2010).**
- **Élaboration du portrait des manifestations et des actions avec les outils fournis lors des rencontres de février par les directions et les représentants de l'école choisis par celles-ci. Les équipes-école peuvent participer à une des deux rencontres facultatives pour travailler sur leur portrait des manifestations en bénéficiant du soutien des personnes ressources ou vivre l'activité à leur école avec le soutien de l'accompagnateur désigné (18 ou 30 mars selon les réseaux géographiques).**

LA VIOLENCE À L'ÉCOLE :

ça vaut le coup d'agir ensemble!

- **Avant le 12 avril 2010, le questionnaire informatisé portant sur les actions et les facteurs de protection complété par les différents personnels désignés par la direction de l'école**
- **Le 13 avril 2010, toutes les directions reçoivent leur portrait des actions (questionnaire informatisé sur les facteurs de protection).**
- **Dans la semaine du 12 avril, les directions transmettent à la directrice de l'adaptation scolaire la version complétée du questionnaire sur les manifestations (résultats du focus group)**
- **Rencontre avec les directions et leur accompagnateur pour échanger par bassin d'école secondaire sur les portraits et identifier des priorités bassin en ce qui concerne la prévention et l'intervention en matière de violence (21 et 29 avril 2010).**

Préalable : les directions doivent avoir en main leur portrait finalisé sur les manifestations et les actions en matière de violence.

LA VIOLENCE À L'ÉCOLE :

**ça vaut le coup
d'agir ensemble!**

D'avril à juin 2010 :

- **Travaux de planification avec les personnes ressources et les accompagnateurs.**
- **Possibilités de formations aux intervenants, par exemple, aux surveillants.**
- **Début de l'accompagnement des directions sur la mise en œuvre du plan des mesures d'urgence dans chaque établissement par le conseiller pédagogique responsable du dossier.**
- **Possibilité de formation d'un comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action (composition à préciser).**

LA VIOLENCE À L'ÉCOLE : **ça vaut le coup** **d'agir ensemble!**

Juin 2010 :

- **Les écoles ont terminé leur portrait et ont fait le choix des priorités.**
- **Le portrait commission scolaire des mesures alternatives pour les élèves suspendus est terminé et une planification des actions à poursuivre pour combler les écarts de services est déposée.**

Septembre 2010 à juin 2011 :

- **Formation et accompagnement des établissements sur les pratiques gagnantes en prévention selon les priorités identifiées par bassin ou selon les besoins spécifiques identifiés (corps d'emploi, particularités d'une école, besoins d'ensemble, etc.).**
- **Mesures alternatives pour les élèves suspendus : actions pour combler les écarts de services.**